

Marchés inférieurs à 200 000 euros

Fiche de présentation du marché

Rubrique / Catégorie :	Travaux
Objet :	Mission de sonorisation et de réfection de sécurité au sein du Nouveau Forum des Halles à Paris 1 ^{er}
Descriptif :	<p>Le Nouveau Forum des Halles est doté d'une installation de sonorisation de sécurité. Comme pour tout système complexe intégrant les technologies les plus récentes en électricité, électronique, informatique, traitement et transport du signal, la SemPariSeine attend de son système de sonorisation fiabilité, souplesse, ergonomie, maintenabilité, réactivité.</p> <p>Ainsi, l'objet du marché est d'avoir une disponibilité complète de la sonorisation pour la sécurité du bâtiment en cas de nécessité, en complément de la maintenance déjà existante.</p> <p>Pour ce faire, le marché prévoit deux catégories de prestations :</p> <p>1 - prestations forfaitaires : maintenance planifiée et essais de vérification deux fois par an.</p> <p>Pour la première année d'exécution, le titulaire devra réaliser en sus des deux visites, une visite du nouveau Forum en vue de l'état des lieux.</p> <p>2 - prestations unitaires : maintenance corrective.</p> <p>Le titulaire devra intervenir dans un délai maximum de deux (2) heures à compter de l'appel.</p> <p>Le titulaire sera force de proposition en matière de conseil pour l'installation, la gestion et la maintenance du système de sonorisation de sécurité.</p> <p>Les variantes sont refusées.</p>
Avis d'Appel Public à la Concurrence :	Avis publié sur le BOAMP.
Date de remise des offres :	Mardi 2 Juillet 2013 à 12h00
Modalités d'obtention - des documents - d'informations administratives et techniques	<p>Les documents sont à demander par écrit à l'attention du Pôle Juridique et Marchés :</p> <p>Par courriel : appel.offres@sempariseine.fr Par fax : 01 42 33 27 84</p> <p>Par courriel : appel.offres@sempariseine.fr Par fax : 01 42 33 27 84 Par téléphone : 01 44 88 84 37/39</p>
Délais d'exécution	<p>Le marché est conclu pour une première période s'étalant du 1^{er} août au 31 décembre 2013.</p> <p>Le marché est expressément reconductible par trois fois par durée de 12 mois, soit au maximum jusqu'au 31 décembre 2016.</p>